

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W19-470148

34705

Optique

Autres



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10153

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Marhoun Lekbir

Date de naissance : 06/10/68

Adresse : 38 Rue Abu Ishaq EL Marouf M. ari

Tél. : 06 61 15 02 43 Total des frais engagés : 7475 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. HASSAN IBNOUALI

Psychiatre - Psychothérapeute

76, Bd. Abdelmoumen, Casablanca

Tél. : 05 22 99 00 20

INPE 091077198

Date de consultation : 01/07/2020

Nom et prénom du malade : Marhoun Lekbir Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Troubles Anxiex

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01/07/2020

Le : 01/07/2020

Signature de l'adhérent(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/7/20	C3	1	400-	Drs Hassan IBROUALI Psychiatre Psychothérapeute 76, Bd.Abdelmoumen, Casablanca Tél.: 05.22.99.00.20 INPE: 091077198

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/11/2022	347.10

ANALYSES - RADIographies 05/11/25 71 07

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة لطلب النفسي و العلاجات النفسية

Cabinet de Psychiatrie et de Psychothérapie

Dr. Hassan Ibnouali

الدكتور حسن ابن علي

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris

خريج كلية الطب بباريس

Ex. Assistant Spécialiste des Hôpitaux de Paris

مساعد أخصائي سابق بمستشفيات باريس

Ex. Chef de Clinique en Suisse

رئيس مصلحة سابق بسويسرا

Difficultés neuro-psychologiques et sexuelles

الصعوبات النفسية والعصبية والجنسية

Hypnose Ericksonienne

التنويم الإريكسوني

Programmation Neuro-Linguistique

البرمجة العصبية - اللسانية

Thérapie Cognitivo-Comportementale

العلاج المعرفي - السلوكي

Praticien E.M.D.R Europe

Casablanca, le 1.7.2020

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Qf Zenata Ain sebaa Casablanca
Seroplex 10mg cp 30s b28
P.P.V : 240,00 DH



6 118001 184989

Marocain let's go

Maroc

Dr. Hassan IBNOUALI
Psychiatre-Psychothérapeute
5, Bd Abdelmoumen Casablanca
Tel: 05 22 99 00 20 / 30

LOT 192265 1
EXP 10 2022
PPV 35,70 35,70

Seroplex 10mg
1cp



LOT 192016 1
EXP 09 2022
PPV 35,70 35,70

LOT 192016 1
EXP 03 2023
PPV 35,70 35,70

Durée du traitement :
Tél: 0522990020 / 30

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence La Koutoubia - Casablanca 20100

Tél. : 05 22 99 00 20 - E-mail : drbnouali@gmail.com

PHARMACIE LA COLOMBIERE
33, Rue Hassan II
Tél: 05 22 99 00 20 / 30

PHARMACIE LA COLOMBIERE
33, Rue Hassan II
Tél: 05 22 99 00 20 / 30

نهاية العلاج : 20/07/2020